



Appel d'offres

Planification stratégique

Les Réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario invitent les firmes offrant des services professionnels de consultation en Ontario et ailleurs au Canada à soumissionner pour l'élaboration d'un plan stratégique en immigration francophone pour les Régions Nord, Est et Centre-Sud-Ouest (CSO) de l'Ontario.

Les conditions et modalités du présent appel d'offre sont contenues dans le cahier de charges ci-joint.

Les firmes de consultation intéressées à soumissionner sont invitées à prendre connaissance du cahier de charges et nous faire parvenir une offre de services avant **le 15 février 2023 à 23H00** à l'adresse suivante : recrutement@cesoc.ca

Session d'information :

Une session d'information virtuelle sera offerte aux soumissionnaires intéressés à offrir leurs services, le vendredi 3 février 2022, de 10h – 11h, afin de répondre aux questions d'ordre général concernant le présent appel d'offre. Pour vous inscrire à cette session d'information, svp envoyer un courriel à recrutement@cesoc.ca, avant le mercredi 1^{er} février à midi.

Les soumissions reçues après le **15 février 2023** ne seront pas considérées par le comité de sélection.

Cahier de charges

Planification stratégique

1. Description sommaire du requérant

Les requérants principaux ici sont les Réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario (Nord, Est et CSO), trois initiatives financées par Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et dont le mandat est d'assurer la concertation multisectorielle (secteurs institutionnels, communautaires et privés) par le biais de rencontres et de forums.

Le projet consiste à la conduite d'un exercice de planification stratégique pluriannuelle.

2. Contexte

Au nombre de trois en Ontario (Réseau du Nord, Réseau de l'Est et Réseau du CSO), les Réseaux sont un des mécanismes issus du Plan stratégique visant à favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (Canada 2006). Mis de l'avant par le gouvernement fédéral en collaboration avec les communautés francophones de l'ensemble du pays, les Réseaux de soutien à l'immigration francophone agissent en matière de concertation, d'identification des besoins, de planification afin de favoriser l'engagement des différents partenaires multisectoriels dans le dossier de l'immigration.

Mis en place en 2007, les 3 Réseaux ont effectivement débuté leurs activités la même année avec pour mandat, celui d'accroître la capacité d'accueil, d'intégration et de rétention des communautés francophones en situation minoritaire de l'Ontario en mobilisant divers intervenants et en renforçant la collaboration et la planification stratégique à l'échelle de la collectivité et de la région et, par ricochet, à l'échelle nationale. Plus concrètement et conformément au modèle logique, les Réseaux ont pour mandat :

1. Assurer une concertation et une collaboration multilatérale entre les intervenants de différents secteurs touchant l'immigration francophone
2. Identifier les besoins des nouveaux arrivants et inventorier les lacunes et les atouts de la communauté
3. Développer en mode co-planification et co-évaluation un plan stratégique commun en immigration francophone avec des plans d'action
4. Sensibiliser, mobiliser et appuyer les communautés et les partenaires dans la mise en œuvre d'un plan stratégique en immigration francophone
5. Organiser et harmoniser le parcours d'intégration francophone soit un continuum intégré et concerté de services par et pour les francophones partout sur le territoire
6. Promouvoir auprès des immigrants et des candidats potentiels les communautés comme destination de choix et leur parcours d'intégration francophone

7. Coordonner les actions des divers intervenants pour faciliter l'intégration économique des immigrants
8. Coordonner les actions des divers intervenants pour faciliter l'intégration sociale et culturelle et l'inclusion des immigrants dans les communautés francophones

L'expérience acquise depuis une quinzaine d'années permet de constater que les projets mis en œuvre ont donné lieu à un apprentissage important et à une meilleure connaissance de la situation de l'immigration francophone dans les différentes régions de l'Ontario. Des forums et ateliers ont été organisés, des analyses de besoins menées, avec comme suivi, des projets appuyés aussi bien dans le Nord, dans l'Est que dans le Centre-Sud-Ouest.

Parallèlement à ces réalisations, les 3 réseaux ont renforcé leur collaboration au cours du dernier plan stratégique provincial couvrant la période 2018-2023 et s'alignent désormais sur des orientations stratégiques provinciales communes tout en respectant leurs particularités, enjeux et priorités régionales.

Le plan stratégique provinciale 2018-2023 arrivant à terme et la mise en place d'un nouveau modèle logique des RIF qui aura des répercussions sur les lignes directrices, les activités, les rapports à produire et le prochain appel de financement d'IRCC amènent la nécessité de procéder à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique provinciale.

Le présent exercice de planification stratégique s'inscrit ainsi dans cette volonté des trois Réseaux, tout en tenant compte à la fois des acquis, de l'évolution actuel du dossier, mais également des perspectives à venir pour l'immigration francophone en Ontario. Les Réseaux en immigration francophone de l'Ontario aimeraient engager les communautés francophones du Nord, de l'Est, du CSO ainsi que l'ensemble de leurs partenaires multisectoriels dans un nouvel exercice de planification stratégique pluriannuelle à l'échelle provinciale.

Cet exercice permettra aux Réseaux et à l'ensemble des communautés francophones de l'Ontario de se doter d'une feuille de route, c'est à dire d'un plan stratégique provincial en immigration francophone pour les 5 prochaines années. Ce plan provincial sera par la suite utilisé comme une base pour établir des plans opérationnels régionaux qui à leur tour se découleront en plans d'actions locaux sur l'ensemble du territoire.

3. Objectifs et résultats attendus

Les candidats répondant à l'appel d'offre devront rencontrer les objectifs suivants :

1. Faire une revue de la littérature pour générer des constats sur l'état actuel de l'immigration d'expression française en Ontario.
2. Évaluer le plan stratégique provincial 2018-2023.
3. Mener de manière virtuelle les consultations nécessaires et engager les acteurs communautaires et institutionnels.

4. Rédiger les ébauches du plan stratégique provincial pour les 5 prochaines années.
5. Participer à des rencontres régionales (Nord; Est et CSO) en virtuelle pour valider l'ébauche.
6. Rédiger le plan final. Le plan final comprendra notamment des cibles en immigration pour les 5 prochaines années et les rôles de chacun dans l'établissement des immigrants.

4. Budget

Un budget maximum de 40 000 \$ est disponible pour ce projet

5. Règles d'acquisition du cahier de charges

5.1 Confidentialité

Le contenu du présent cahier de charges est divulgué à titre confidentiel seulement. Toute société, firme ou consultant qui reçoit ou détient le présent cahier de charges s'engage à n'en dévoiler la teneur et le contenu que pour les besoins de l'élaboration éventuelle d'une offre de services.

5.2 Représentant du soumissionnaire

Dans les meilleurs délais suivant la réception du présent cahier de charges, le soumissionnaire devra informer le représentant des requérants par écrit du nom, titre, adresse et numéro de téléphone de son représentant. Toute communication subséquente sera uniquement adressée à ce dernier.

5.3 Amendement du cahier de charges

Les requérants se réservent le droit d'amender le présent cahier de charges et/ou d'exiger des renseignements additionnels de la part du soumissionnaire.

5.4 Propriété de l'offre de services

L'offre de services présentée ainsi que tous les documents afférents demeurent la propriété exclusive des requérants et ne seront pas retournés au soumissionnaire.

5.5 Durée de la validité de l'offre de services

L'offre de services déposée auprès des requérants doit demeurer valide pour une période de trente jours calendrier à compter de la date d'ouverture des soumissions.

5.6 Échéancier

Le processus de planification devra débuter en **mars 2023** et être complété au plus tard le **31 juillet 2023**.

5.7 Portée des documents

Le contenu du cahier de charges, de l'offre de services et des documents afférents peut être retenu comme obligation contractuelle, à la charge du soumissionnaire retenu, sans aucune négociation avec le requérant lors de la préparation du contrat.

5.8 Coûts de préparation de l'offre de services

Tous les coûts de préparation des offres de services sont à la charge exclusive des soumissionnaires.

5.9 Frais additionnels pour les offres de services

Le soumissionnaire assume tous les frais encourus pour fournir les précisions demandées par le requérant à la suite du dépôt des offres de services.

5.10 Services offerts par les requérants

Pour la durée totale du contrat, les requérants offrent au soumissionnaire retenu, au moyen de ses ressources régulières, la collaboration au projet et l'accès à des renseignements, documents ou études pouvant être utiles pour la réalisation du contrat.

6. Présentation des offres de services

Les requérants se réservent le droit d'inviter les soumissionnaires de leur choix à faire une présentation de leur offre de services ou à fournir des informations additionnelles ou complémentaires.

7. Résiliation de l'entente

Les requérants se réservent le droit de résilier toute entente future avec le soumissionnaire retenu, à la suite du non-respect d'une obligation ou d'un élément liant les deux parties.

8. Instructions aux soumissionnaires

Les règles suivantes visent à uniformiser la présentation des offres de services pour assurer un emploi simple et efficace et pour aider le soumissionnaire à préparer un document complet rencontrant les exigences des requérants.

8.1 Contenu de l'appel d'offre

Le soumissionnaire doit fournir tous les éléments d'information nécessaires et suffisants pour évaluer correctement l'offre de service déposée.

Les informations fournies doivent être succinctes et toucher tous les aspects du présent cahier de charges. Le soumissionnaire doit en outre démontrer en quoi il possède les qualifications requises pour réaliser le mandat demandé.

Le soumissionnaire peut ajouter toute information jugée pertinente. Ces renseignements additionnels devront être présentés en annexe de façon à limiter le plus possible le volume du document de base.

La présentation de chaque offre de services doit respecter la structure proposée par les requérants.

9. Structure proposé pour l'appel d'offre

- Brève présentation de la firme ;
- Preuve des compétences professionnelles des gens qui vont conduire le processus de planification ;
- Mandats similaires réalisés antérieurement par la firme
- Méthodologie proposée ;
- Description des livrables proposés ;
- Budget détaillé ;
- Modalités de facturation et de paiement ;
- Clauses complémentaires, au besoin ;
- Documents annexes, au besoin ;